

ECOLE NATIONALE DE FORMATION
AGRICOLE DE MATOURKOU

DIRECTION GENERALE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Matourkou, le 04 août 2025

COMMUNIQUE N°2025-078 / ENAFA/DG/SG/DFIS

Le Directeur général de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) informe le public qu'un test de recrutement d'inscrits sur titre pour complément d'effectif de **cent cinquante (150) élèves agents techniques en agriculture** aura lieu le **samedi 13 septembre 2025 à partir de 7h30** dans les locaux de l'établissement. L'accès à la salle de composition est conditionné par la présentation de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ayant servi au dépôt du dossier et du reçu de paiement des frais de dossier.

Les éventuels candidats doivent déposer dans les locaux de l'ENAF de Matourkou un dossier comprenant les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à deux cent (200) francs CFA adressée à Monsieur le Directeur général de l'ENAF de Matourkou ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité burkinabè (pour les nationaux), une photocopie légalisée du passeport ou du permis de résidence (pour les autres nationalités) ;
- une photocopie légalisée du BEPC ou de tout autre diplôme équivalent ;
- un certificat de prise en charge délivré par les parents et légalisé par une autorité compétente ;
- une photocopie de la quittance de paiement de la somme de cinq mille trois cent (5 300) francs CFA pour les frais de dossier.

Les dossiers seront reçus du **18 au 29 août 2025 de 7h30 à 15h30**.

Les épreuves porteront sur :

- les sciences de la vie et de la terre (SVT) axée sur la biologie et la physiologie végétales (durée : 2 heures ; coefficient : 3) ;
- le français (durée : 2 heures ; coefficient : 2).

Les épreuves sont notées de zéro (0) à vingt (20) et toute note inférieure à sept (7) sur vingt (20) est éliminatoire.

L'admission se fera par ordre de mérite en fonction de la moyenne générale obtenue et selon le nombre de places disponibles.



Dr Issa WONNI

01 BP 130 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso /Tél. : +226 25 39 52 54/ 51 61 71 71/N° IFU: 0017349Y
Email : enafa.matourkou@gmail.com ou capmbobo@gmail.com/ Site web: <http://www.enafa.gov.bf>

Scanne avec CamScanner



Matourkou, le 04 AOÛT 2025

COMMUNIQUE N°2025-_____/ENAF/DG/SG/DFIS

Le Directeur général de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) informe le public qu'un test de recrutement d'inscrits sur titre pour complément d'effectif de **cent vingt (120) élèves techniciens supérieurs en agriculture** aura lieu le **dimanche 14 septembre 2025 à partir de 7h30** dans les locaux de l'établissement. L'accès à la salle de composition est conditionné par la présentation de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ayant servi au dépôt du dossier et du reçu de paiement des frais de dossier.

Les éventuels candidats doivent déposer dans les locaux de l'ENAF de Matourkou un dossier comprenant les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à deux cent (200) francs CFA adressée à Monsieur le Directeur général de l'ENAF de Matourkou ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité burkinabè (pour les nationaux), une photocopie légalisée du passeport ou du permis de résidence (pour les autres nationalités) ;
- une photocopie légalisée du BAC C, D, E, du BAC agricole ou de tout autre diplôme équivalent ;
- un certificat de prise en charge délivré par les parents et légalisé par une autorité compétente ;
- une photocopie de la quittance de paiement de la somme de cinq mille trois cent (5 300) francs CFA pour les frais de dossier.

Les dossiers seront reçus du **18 au 29 août 2025 de 7h30 à 15h30**.

Les épreuves porteront sur :

- les sciences de la vie et de la terre (SVT) axée sur la biologie et la physiologie végétales (durée : 3 heures ; coefficient : 3) ;
- le français (durée: 2 heures ; coefficient : 2).

Les épreuves sont notées de zéro (0) à vingt (20) et toute note inférieure à sept (7) sur vingt (20) est éliminatoire.

L'admission se fera par ordre de mérite en fonction de la moyenne générale obtenue et selon le nombre de places disponibles.



Dr Issa WONNI